

*Affaires courantes*

Comme je l'ai dit, ces pétitions sont signées par toute une liste de citoyens comme Metri Dutchak, de Canora, Olga Rusnak, de Yorkton, et beaucoup d'autres qui ont apporté une grande contribution à ce pays et qui célébraient dimanche avec nous la victoire du référendum.

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur ce matin de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants de Kamloops (Colombie-Britannique) qui se disent préoccupés par l'incapacité de la GRC de s'acquitter de son mandat.

Ils ont fait remarquer au cours de divers entretiens que le nombre croissant de cambriolages, de délits mineurs, et autres est dû selon eux à l'incapacité de la GRC de faire son travail. Ils demandent au gouvernement du Canada de voir à ce que les fonds nécessaires soient mis à la disposition de la GRC de façon à lui permettre de s'acquitter efficacement de ses fonctions.

## LA RIVIÈRE THOMPSON-NORD

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** J'aimerais également présenter au nom de diverses collectivités de la Colombie-Britannique une autre pétition concernant un problème très important. Elles ont appris qu'une entreprise ayant son siège à Vancouver et ayant des contacts en Californie a annoncé son intention de donner suite aux plans de construction d'un barrage sur la rivière Thompson-Nord à Valemout (Colombie-Britannique), afin d'en dériver les eaux vers la région de San Diego, en Californie.

Monsieur le Président, vous vous rappellerez que cela fait partie du North American Water and Power Alliance Plan qui prévoit la diversion totale ou partielle des eaux canadiennes vers les États-Unis. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de déclarer catégoriquement que les eaux canadiennes ne sont pas à vendre.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque)

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des**

**communes):** Monsieur le Président, nous répondons aujourd'hui à la question n° 161.

[Texte]

Question n° 161—**M. Stupich:**

En ce qui concerne les élections du 21 novembre 1988 dans la circonscription de Nanaimo—Cowichan, a) combien d'électeurs dont le nom n'apparaissait pas sur la liste électorale ont effectivement voté en vertu des dispositions qui permettent aux électeurs ruraux d'être assermentés le jour du scrutin, b) ce nombre est-il compris dans le nombre total d'électeurs éligibles figurant dans la liste du directeur général des élections?

**Le très hon. Charles Joseph Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles):** (a) Les renseignements demandés dans la première partie de cette question tombent sous l'égide du paragraphe 196 (1) de la *Loi électorale du Canada*, qui requiert que le Directeur général des élections conserve les documents d'élection pour au moins un an si une élection n'est pas contestée. Étant donné qu'en l'occurrence il n'y a pas eu de contestation, il est impossible de produire une réponse précise.

(b) Le Rapport préparé par le Directeur général des élections en vertu de l'article 193 de la Loi contient le nombre total d'électeurs et le nombre total de votes. Le nombre d'électeurs qui ont votés en étant accompagnés d'un répondant est compris dans la colonne Vote total, mais pas dans la colonne Électeurs sur la liste.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Il a été répondu à la question n° 161.

Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, si la question n° 109 était transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre que la question n° 109 soit transformée en ordre de dépôt de document?

**Des voix:** D'accord.